

4 Économie

FAO/ Atelier de lancement du projet " Appui à la formulation du Cadre de programmation pays "

Le processus du nouveau cadre de coopération lancé

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du Programme Graine, Yves-Fernand Manfoumbi, a présidé, lundi dernier, à Libreville, la cérémonie de lancement du projet d'appui à la formulation du deuxième Cadre de programmation pays pour la période 2017-2021. Cet atelier ouvre ainsi le processus qui devra aboutir à l'élaboration participative et consensuelle dudit cadre. Ce nouveau cadre de partenariat entre le Gabon et

l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prendra en compte, à la fois, les priorités du gouvernement déclinées dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE), que les documents stratégiques des départements ministériels en charge des affaires relevant du mandat de la FAO. A cette occasion, le ministre de l'Agriculture a réitéré l'engagement du gouvernement à travailler conjointement avec la FAO et les autres partenaires techniques et financiers, «pour la mobilisation des ressources nécessaires à l'exécution des programmes qui seront arrêtés dans le nouveau Cadre de programmation pays.»



Photo : D.R

Le ministre de l'Agriculture, Yves-Fernand Manfoumbi, en compagnie du représentant de la FAO au Gabon, Helder Muteia.

Puis, s'adressant aux participants audit atelier, il les a encouragés à donner le meilleur d'eux-mêmes, « afin que ces assises connaissent un plein succès et que

le Cadre de programmation pays 2017-2021 qui en sortira reflète l'ambition du gouvernement dans sa stratégie de diversification de l'économie.»

Pour le représentant de la FAO au Gabon, Helder Muteia, le prochain Cadre de programmation pays 2017-2021 prendra en compte les orientations du cadre stratégique de l'organisation onusienne à différents niveaux, « ainsi que des documents stratégiques et des programmes indicatifs des partenaires techniques et financiers et les préoccupations exprimées par les organisations des producteurs et de la société civile.» Ainsi, le nouveau Cadre va définir les nouvelles priorités de développement qui orienteront la coopération entre la FAO et le Gabon pour les cinq prochaines années. Pour rappel, lors du pre-

mier Cadre de coopération pays (CPP), couvrant la période 2013-2017, sur les 13.493.500 de dollars (environ 8,1 milliards de francs) prévus, seulement 3.867.012 de dollars (environ 2,320 milliards de francs) ont été mobilisés, soit seulement 29%. La faible mobilisation des ressources prévues a constitué un point noir de grande importance lors du deuxième CPP. Toutefois, le taux d'exécution physique de ce premier CPP fut de 77%, au regard des activités effectivement mises en œuvre, traduisant une performance globale satisfaisante.

Insertion professionnelle/Groupe Foberd-Gabon

Cent jeunes y seront en contrat d'apprentissage

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

AU total, cent jeunes vont bénéficier - dans le cadre de quatre conventions signées entre le ministère du Travail, l'Office national de l'emploi (ONE), et le Groupe Foberd-Gabon -, d'une insertion professionnelle, de 3 mois à deux ans, au sein de ses entreprises. Il s'agit de contrats d'apprentissage dans les sociétés, Les Acières du Gabon, Foberd-Gabon, Complexe agro-industriel du Gabon (meunerie) et Sofavin Gabon (distillerie et production de vin). Avec des qualifications variées, allant du Certificat d'études primaires (CEP) aux Masters agroalimentaire, opti-
t i o n s
Qualité-sécurité-hygiène-environnement (QSHE), chimie. Dans quelques semaines ces jeunes seront affectés à des métiers spé-



Photo : JOE MANIANGA

Le Complexe agro-industriel qui va accueillir 23 apprentis a reçu la visite du ministre du Travail...



Photo : JOE MANIANGA

... tout comme Sofavin Gabon.

cifiques et identifiés. Cette insertion professionnelle fait partie d'un programme lancé en avril 2014, par le président de la République, chef de l'État, au terme des assises sociales d'Angondjé, dans le but d'améliorer l'employabilité des jeunes. Patron du groupe Foberd au Gabon, Mesmin Sigha estime que « cette collaboration avec les pouvoirs publics réaffirme la position



Photo : JOE MANIANGA

Eloi Nzondo (c), ministre du Travail et Mesmin Sigha (d), DG de " Les Acieries du Gabon ", signant les quatre conventions.

de son groupe comme entreprise citoyenne et consolide sa vocation de former les compétences humaines.» Pour Eloi Nzondo, ministre du Travail et de l'Emploi, certains de ces stages d'apprentissage pourraient aboutir à une embauche. Quant à Hans Landry Ivala, directeur général de l'ONE, directeur exécutif du Fonds d'insertion et de réinsertion professionnelle (FIR), il a résumé l'intérêt

de ces conventions : « lutter contre le chômage, la précarité et l'exclusion.» Pour rappel, le taux de chômage chez les 15-24 ans est de 35 %, et de 26 % chez les 25-34 ans. « Les statistiques de l'ONE montrent que les entreprises sollicitent plus les diplômés expérimentés issus de l'enseignement technique et professionnel. Ce programme est donc une réponse à « l'inadéquation entre les produits du système et les besoins du système productif.» Avant la signature des conventions, le ministre du Travail a d'abord visité le Complexe agro-industriel du Gabon qui produit de la farine boulangère, et la Sofavin, l'unité industrielle de production de vin. « On pense que Foberd c'est seulement de la quincaillerie, alors que vous faites des grandes œuvres», a dit Eloi Nzondo à Mesmin Sigha. Avant de l'exhorter à investir encore davantage.

Gestion intégrée des zones marines et côtières en Afrique de l'Ouest et du Centre

L'Afrique renforce ses capacités

F.A.
Libreville/Gabon

DANS le cadre des activités du projet régional d'amélioration de la gestion des zones marines et côtières en Afrique occidentale et centrale, les représentants des 23 pays membres de la Convention d'Abidjan participent, depuis hier, à Libreville, à un atelier de renforcement des capacités sur la gestion intégrée des zones marines et côtières en Afrique de l'ouest et centrale qui fait suite à celui de Dakar (Sénégal), en avril 2016.

Organisé par le ministère en charge de la gestion des écosystèmes du Gabon, en collaboration avec la Fondation norvégienne Grid Arendal, cet atelier vise pour finalité l'appropriation par les experts et participants des outils et méthodes utiles à la planification de l'espace maritime. Durant trois jours, les participants devront partager leurs expériences en matière de gestion des zones marines et côtières, démontrer l'importance de la coopération entre les États ayant en partage un espace maritime et élaborer une plate-forme de gestion inté-



Photo : F.A.

Photo de famille à l'issue de l'atelier de Libreville au Gabon.

grée des océans pour les pays de la zone de la Convention d'Abidjan. Le Gabon, qui a déjà une avancée dans ce domaine, avec la mise en place de Gabon

Bleu, déclinera son expertise. La Convention d'Abidjan est un traité entre les gouvernements s'occupant des problématiques marines et

côtières en Afrique de l'ouest et centrale, de la préservation de la biodiversité, des habitats; mais également et surtout du développement des États

côtières et marins, sur 23 pays ayant signé ladite convention. « Cet accord entre les gouvernements est important, parce que les problématiques environnementales auxquelles nous faisons face sont transfrontalières. Les espèces ne connaissent pas de limites. Ces derniers obligent les États à coopérer si nous voulons arriver à la préservation de cette biodiversité, à la préservation des habitats mais également à un développement harmonieux», a déclaré Richard Da Costa, chargé du programme de la Convention d'Abidjan.